La procédure devant la Juridiction unifiée du brevet

Le droit des brevets en France et en Europe Institut Stanislas de Boufflers ● 30 mars 2023

Pierre Véron

Président d'honneur, EPLAW (European Patent Lawyers Association) Membre du comité de rédaction du règlement de procédure et du groupe d'experts de la Juridiction unifiée du brevet

Le règlement de procédure de la Juridiction unifiée du brevet

La procédure devant la Juridiction unifiée du brevet est organisée

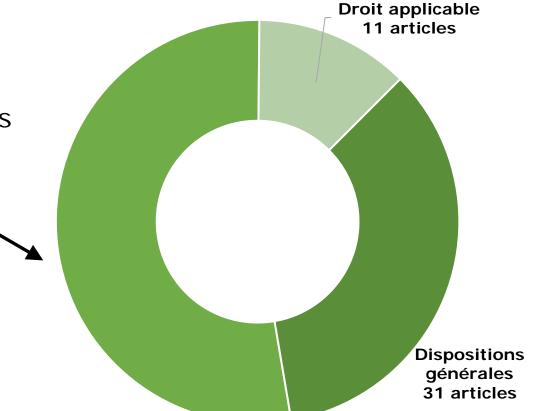
- par l'Accord du 19 février 2013
- et par le règlement de procédure approuvé en juillet août 2022 (382 articles)



L'Accord JUB règle de nombreuses questions de procédure

Sur les 89 articles de l'Accord JUB

 47 contiennent des dispositions procédurales





Adoption du règlement de procédure et du tableau de frais de la JUB

- Règlement de procédure de la JUB final 2022-08-07
- Rules of procedure UPC final 2022-07-08
- Verfahrensordnung des Einheitlichen Patentgerichts DR Final 2022-07-08
- Rules of Procedure UPC Track Changes EN 2022-07-08 vs 2017
- Tableau des frais de procédure JUB (2022-07-08)
- Table of court fees UPC (2022-07-08)
- Gerichtsgebührentabelle Einheitliches Patentgericht (2022-07-08)



Livret trilingue

LIVRET TRILINGUE DE/EN/FR (ÉDITION JANVIER 2023)

comprenant les règlements sur le brevet unitaire, l'accord relatif à une juridiction unifiée du brevet et le règlement de procédure adopté en juillet 2022



Version janvier 2023 avec outils de navigation conviviaux

9 Mo | TÉLÉCHARGER 🕹

Version janvier 2023 imprimable avec outils de navigation standard | 7 Mo | TÉLÉCHARGER 🕹



EINHEITLICHES PATENT & EINHEITLICHES PATENTGERICHT

UNITARY PATENT & UNIFIED PATENT COURT BREVET UNITAIRE & JURIDICTION UNIFIÉE DU BREVET



Livret trilingue

| Regel 5 - Einreichung eines Antrags auf Inanspruchnahme der Ausnahmeregelung und Rücktritt von der Inanspruchnahme der Ausnahmeregelung

1. Der Inhaber eines europäischen Patents (einschließlich eines abgelaufenen europäischen Patents) oder der Anmelder einer veröffentlichten Anmeldung eines europäischen Patents (in Regel 5 im Folgenden, Anmeldung"), der dieses Patent oder diese Anmeldung von der ausschließlichen Zuständigkeit des Gerichts gemäß Artikel 83 Absatz 3 des Übereinkommens ausnehmen will, hat bei der Kanzlei einen Antrag zu stellen (In Regel 5 im Folgenden "Antrag auf Inanspruchnahme der Ausnahmeregelung")

| Rule 5 - Lodging of an Application to opt out and withdrawal of an opt-out

1. The proprietor of a European patent (including a European patent that has expired) or the applicant for a published application for a European patent (hereinafter in this Rule 5 an "application") who wishes to opt out that patent or application from the exclusive competence of the Court in accordance with Article 83(3) of the Agreement shall lodge an Application (hereinafter in this Rule 5 an "Application to opt out") with the Registry.

| Règle 5 - Dépôt d'une déclaration de dérogation et retrait d'une déclaration de dérogation

1. Le titulaire d'un brevet européen (y compris d'un brevet européen expiré) ou le demandeur d'une demande de brevet européen publiée (ci-après désignée « demande de brevet » dans la présente règle 5), qui souhaite, pour ce brevet ou cette demande de brevet, déroger à la compétence exclusive de la Juridiction, conformément à l'article 83, § 3 de l'Accord, dépose une déclaration (ci-après désignée « déclaration de dérogation » dans la présente règle 5) auprès du greffe.

appeal

prov.

General p

Fees & legal aid



PREVIOUS VIEW TOC **NEXT VIEW** ZOOM SEARCH

https://www.veron.com/upc/main-documents/

Voyage à thème

Les nouveaux territoires procéduraux de la Juridiction unifiée du brevet

■ Territoires de confort



■ Territoires de prudence



■ Territoires de découvertes



Territoires de danger







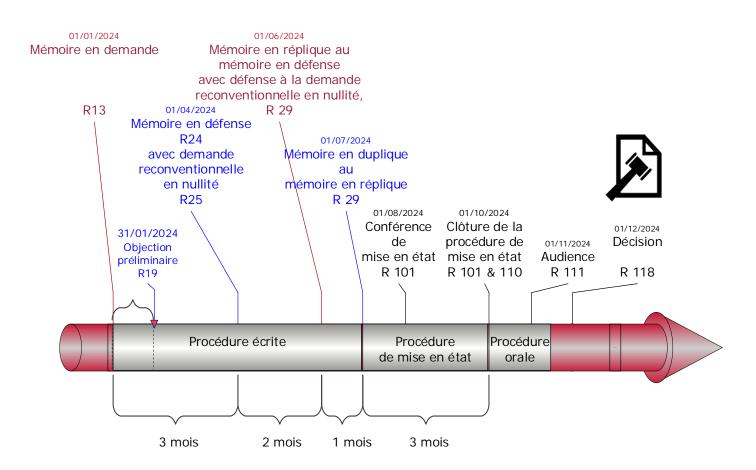
Territoires de confort

- La compétence matérielle de la Juridiction unifiée du brevet est clairement établie
- 2. Les règles de compétence territoriale des divisions de la Juridiction unifiée du brevet sont accommodantes
- 3. Une procédure essentiellement écrite, mais sans papier : la voie électronique pour les formalités procédurales est exclusive
- La procédure formatée et cadencée organise un calendrier de procédure >
- 5. Le juge-rapporteur, une vieille connaissance
- 6. Le nom de « conférence de mise en état » est bien connu
- 7. L'audience est essentiellement consacrée aux explications orales des parties
- 8. Les mesures provisoires et conservatoires sont disponibles
- 9. L'appel est largement ouvert
- 10. L'interdiction de récidiver, en cas de condamnation pour contrefaçon, devrait rester de règle



Caractéristique n° 4

Un échange d'écritures préformatté : exemple de l'action en contrefaçon







Territoires de prudence

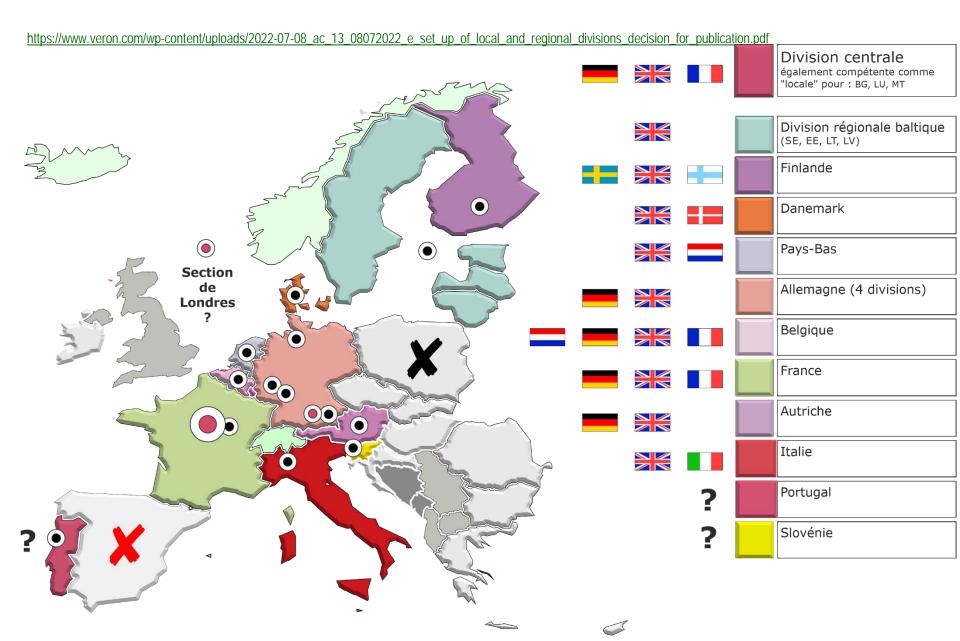
- 11. La période transitoire et ses délices procédurales
- 12. Les facultés de « bifurcation » et de renvoi peuvent surprendre
- 13. La célérité de la procédure (durée limitée à un an) contraindra à la mise en œuvre d'équipes importantes
- 14. Justice must be paid to be done
- 15. Même si les actions sont « *nommées* », les principes généraux de procédure sont communs et lisibles
- 16. Le « *chargement frontal* » (concentration procédurale) pourra dépayser les adeptes de la distillation des preuves et arguments
- 17. Le rôle du greffier est infiniment plus large que dans la justice civile française
- 18. La saisie-contrefaçon sera plus difficile à obtenir et à mettre en œuvre
- 19. L'irrecevabilité des preuves nouvelles en appel pourra surprendre
- 20. La cour d'appel statuera en ultime ressort



Territoires de découvertes

- 21. La langue de procédure de première instance devant les divisions locales et régionales (« language shopping » ?) >
- 22. La langue de procédure de première instance devant la division centrale
- 23. La langue de procédure devant la cour d'appel
- 24. Juges multinationaux
- 25. Juges techniciens





Total : Div. centrale + 13 div. locales + 1 div. régionale

17 États membres

08/07/2022



Territoires de dangers

- 26. Notifications par le greffe
- 27. Objections préliminaires
- 28. Des audiences high tech
- 29. Décisions par défaut
- 30. Libre accès du public aux pièces et actes de la procédure



21 novembre 2022

Mock trials UJUB

Dossiers et vidéos des quatre mock trials de l'UJUB (2014, 2015, 2016, 2022)

https://www.veron.com/les-mock-trials-de-lujub/



Pierre Véron

Merci



pierre.veron@veron.com